

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 mars 2022

- **Présents :** GOIZET Henri, BONNET Angèle, DOMIGUEZ Jean José, DUPIN André, GROS Corine, FOURGEAUD Sébastien, FRICAUD Jean Luc, LOUBET Marie José, OZANNE Jean François, VILLEMUR Daniel.
- **Absents excusés :** LACOSTE Frédéric,
- Secrétaire de séance : DUPIN André

**Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 25 février 2022**

*Ordre du jour*

## **DELIBERATIONS.**

### **1.Approbation du PLU.**

*Après avoir pris connaissance des dernières interventions administratives sur le dossier, et après résultats de l'enquête publique le Conseil approuve à l'unanimité des 10 membres présents la version définitive du PLU.*

### **2. Instauration du Droit de Préemption**

*.Le Conseil approuve à l'unanimité le rétablissement dans le PLU du droit de préemption sur les zones U et AU de la Commune.*

### **3.Institution du permis de démolir.**

*Intégration du permis de démolir dans le dossier PLU*

### **4. Institution de la déclaration préalable à l'édification d'un clôture.**

*Instauration de la DP de travaux pour clôture dans le PLU*

### **5. Convention Payfip avec la DGFIP**

*Obligation d'ouvrir ce moyen de paiement aux administrés pour le paiement des impôts et autres redevances*

*Délibération nécessaire et adoptée par le Conseil.*

## **6. Validation des comptes administratifs et de gestion budget communal et budget eau et assainissement.**

### **1. Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion des différents budgets.**

Les comptes Administratifs 2021 du budget de la Commune et du budget Eau et Assainissement sont votés à l'unanimité des 10 membres présents, le Maire ne prenant pas part au vote.

### **2. Affectation des résultats**

#### Budget commune section de fonctionnement

Dépenses 207 002.96 €

Recettes 244 215.42€ soit un excédent de clôture de 37 212.46€. (Excédent cumulé à reporter 304 178.21€)

#### Section investissement

Dépenses 176 470.43 €

Recettes 170 463.33 € soit un déficit de clôture de 6 007.10 € pour un besoin de financement cumulé de : 16 086.99 €

#### Budget Eau Assainissement section de fonctionnement

Dépenses 62 131.13€.

Déficit de clôture 35 819.28€ besoin de financement de 189 767.91 euros en cumulé.

#### Section d'investissement

Dépenses 10 013.86 €

Recettes 26 841.38€

Excédent de clôture 16 827.52€ et excédent cumulé de 48 472.16 €

Hors de la présence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif, qui est conforme au compte de gestion établi par l'inspecteur du Trésor Mme Florence Breton Pitavi

## **7. Modification du plan de financement suite aux dégâts de la crue.**

30% Etat sur la dépense totale pour l'Etat

50% sur le matériel pour le Conseil Départemental

Autofinancement 1 132.31 €

## **9. Don à l'Ukraine**

Le Conseil se prononce pour une subvention de 1 000€ à verser à FACECO (structure des collectivités territoriales)

## **10. Demande de subvention**

pour l'installation d'un dispositif de distribution d'eau pour les espaces verts.

Devis de récupération pour dispositif de d'épandage des eaux de pluie récupérées dans la cuve libérée par le changement de chauffage .

Subvention à demander au Département pour un montant de 40% de la dépense de 1 058.28 HT.

### **11.Appel de fonds et consignation pour dépenses liées au PPRT Antargaz.**

Monsieur le Maire communique au Conseil le compte rendu de la Commission d'appel d'offre attribuant le marché à l'entreprise STTL (adresse) et cotraitants JM démolitions (adresse)et Sna ACCHINI ZI de Marmajou 65400 Maubourguet pour un montant de 273 302.24 € TTC.

La convention signée avec le Maître d'ouvrage AXE INGENIERIE pour sa mission complète présente un montant d'honoraires de 19 440.00€ TTC pour sa mission complète.

L'EPF Occitanie à également produit un mémoire de frais avancés pour un montant de 16 291.01€ TTC et la commune de Mancieux présente un mémoire de 8 182.05 € de frais avancés .

Monsieur le Maire propose au Conseil d'appeler d'ores et déjà les fonds auprès des contributeurs selon le tableau suivant (annexe) et de les consigner à la Caisse des Dépôts et consignations au compte ouvert pour la Commune à cet effet .

Oui l'exposé de Mr le Maire, le Conseil approuve l'exécution de cet appel de fonds et leur consignation comme indiqué ci-dessus.

### **Questions diverses :**

#### **Choix des travaux du pool routier**

Solde à utiliser 16 327.46

Budget 2022à 2024 55 225€

Travaux les plus urgents : chemin de Lasbordes ( de la Chapelle à Paris des Près) Devis 39 294 €

Chemin de la Roche devis 21 000 € .



Handwritten signatures in blue and black ink, including the name 'Loubet' at the bottom center.